



Syndicat professionnel couvrant la chaîne de production & de distribution des énergies en France : raffineries, logistique, stockage, distribution, production de ressources du sous-sol. ACTEUR de la transformation du système énergétique via une trajectoire de décarbonation au meilleur coût tout en préservant la sécurité d'approvisionnement du pays.

7 raffineries, 2 bioraffineries, 200 dépôts, 6000 km pipelines, 66 Mm³ d'énergies liquides consommées, 48 Mm³ de carburants routiers, 11000 stations-service, TICPE 31 Mds€ (PLF 2024)

Contact : Muriel Pignon

Le point de vue de Ufip EM sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Ufip EM et ses adhérents soutiennent l'ambition française et européenne de décarbonation à l'horizon 2050, qui s'appuie sur une électrification massive du plus grand nombre d'usages.

La transition énergétique est une course contre la montre, ayant pour enjeu une décarbonation rapide et supportable économiquement et socialement.

Or, l'augmentation de la production d'électricité et de ses capacités d'acheminement prendront du temps.

C'est pourquoi nous pensons que les énergies liquides bas carbone sont des accélérateurs de décarbonation, compléments indispensables à la réalisation des trajectoires de la SNBC notamment pour les mobilités difficiles à décarboner (aviation ; maritime ; engins agricoles & de chantier ; fret ferroviaire).

Les adhérents d'Ufip EM disposent également de solutions de décarbonation pour leurs installations et pour celles des industries lourdes complexes à électrifier (hydrogène bas carbone ; CCUS)

Pour déclencher les décisions d'investissement dans notre secteur, il est essentiel de préserver sa compétitivité et sa rentabilité. Dans ce contexte, toutes les solutions de décarbonation doivent être considérées sans parti pris technologique.

Ainsi les énergies liquides assureront le rôle de passerelle indispensable pour la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables et bas carbone. Elles seront également essentielles à la sécurité d'approvisionnement en énergie, tout au long de la transition.

Être un acteur majeur de la transition énergétique

Ufip EM soutient les objectifs ambitieux de mix énergétique et de réduction des émissions de CO₂ à l'horizon 2050, présentés dans les projets de PPE et de SNBC.

Les changements envisagés sont colossaux, impliquant acteurs publics, privés et citoyens : leur mise en œuvre sera longue et complexe, et tout ne se passera pas forcément comme prévu.

La PPE affiche des objectifs volontaristes, mais n'indique pas toujours comment les atteindre. Dans ce cahier d'acteur, le secteur pétrolier précise les solutions qu'il propose, leurs conditions de mise en œuvre et les difficultés potentielles. Ces solutions doivent être robustes, ambitieuses, mais aussi agiles pour s'adapter aux réalités futures.

Actuellement, les énergies liquides représentent 97% de l'énergie pour les transports et 43% de la consommation finale d'énergie et pour de bonnes raisons : elles sont abondantes, flexibles, faciles à utiliser et ont une forte densité énergétique. Elles seront une passerelle incontournable entre le monde énergétique d'aujourd'hui et celui de demain, et nécessaires à la réussite de la transition écologique. Elles resteront essentielles à la sécurité d'approvisionnement.

Notre contribution à la décarbonation du mix énergétique de la France :

Les carburants liquides bas carbone (CLBC) :

- Poursuivre l'incorporation croissante de biocarburants, co-produits en raffinerie ou dans des bioraffineries développant les biocarburants avancés.
- Pours ou en mélange avec des produits fossiles, ils permettent une évolution souple du parc de véhicules légers et lourds, en s'adaptant à la demande.
- Ils permettent de réduire les émissions de CO₂ du parc roulant.
- Ils bénéficient de la logistique-distribution existante.

Des besoins croissants en hydrogène :

- En plus des usages industriels historiques (raffinage, chimie, engrais...), la substitution du gaz naturel par l'hydrogène sera un levier important de la décarbonation industrielle.
- Il jouera également un rôle pour les mobilités difficiles à décarboner (poids lourds, aviation, maritime)
- Face à ces nouveaux besoins, toutes les voies de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone doivent être mobilisées : l'électrolyse de l'eau et aussi, le vaporeformage de gaz ou à partir de gaz résiduels de raffinage ou de pétrochimie, associé à du CCUS.

Contribuant à la transition, la décarbonation des énergies liquides (différentes générations de biocarburants ; plusieurs voies de production d'hydrogène) sera complémentaire des solutions électriques. Toutes les voies seront en effet nécessaires, pour assurer sécurité d'approvisionnement et décarbonation au meilleur coût pour la société.

Sécurité d'approvisionnement :

- La chaîne logistique pétrolière existante a fait la preuve de sa résilience et de sa flexibilité (embargos, manifestations...).
- Robuste, compatible avec les carburants bas carbone, elle ne nécessite pas d'investissements majeurs pour continuer d'assurer la sécurité d'approvisionnement des énergies liquides.

Décarbonation des raffineries :

- Les raffineries sont fortement émettrices de CO₂, engagées de longue date dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de leurs émissions de CO₂, et devront poursuivre leurs efforts : -33% d'intensité énergétique entre 2010 et 2021 ; réduction de 9.8 Mt d'émissions annuelles de CO₂ depuis 2009 (-59%).
- Une palette de solutions seront mises en œuvre pour aller plus loin. Plus coûteuses, elles seront envisagées au cas par cas selon leur efficacité (quantité de CO₂ évité ; coût par tonne de CO₂ évité) : électrification, récupération de chaleur, mix énergétique, CCUS, hydrogène ...

⇒ Pouvoir mobiliser ces solutions et accéder aux mêmes accompagnements que les autres industries est indispensable, au risque sinon de freiner leurs

efforts de décarbonation et d'être encore plus exposées aux coûts du carbone, ce qui entraînerait une fragilisation de leur compétitivité par rapport à une concurrence intra et extra européenne forte, avec un risque de disparition prématurée.

Les solutions de capture et stockage de carbone CCUS :

- Le secteur pétrolier est un acteur clé de la chaîne de valeur des solutions de CCUS, offrant son expertise pour la capture, le transport et le stockage.
- Le CCUS est une technologie disponible, maîtrisée, et nécessaires pour des industries difficiles à décarboner.
- D'un coût élevé, elles sont adaptées en priorité sur les procédés émettant du CO2 concentré, en grande quantité.
- Les solutions CCUS sont reconnues et soutenues au niveau européen, pour toutes les industries. Il doit en être de même en France, pour des raisons de compétitivité et pour ne pas fragiliser les projets de synergie sur les hubs industriels.

Efficacité énergétique et économies d'énergies :

- Notre secteur contribue pour presque moitié au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) et ainsi aux réductions des consommations d'énergie.
- Le projet de PPE ambitionne de renforcer et de rendre plus efficace le dispositif et le Comité de pilotage des CEE sera déterminant pour la réussite de cette transformation.
- Les niveaux d'obligation de la 6e période devront correspondre aux gisements techniquement et économiquement accessibles, afin d'éviter une augmentation du prix des énergies.

Les atouts de notre secteur :

- Le raffinage est en évolution constante : chocs pétroliers, crises géopolitiques, crises économiques, normes environnementales... Nos compétences et savoir-faire sauront relever les défis de la décarbonation.
- Un atout pour la souveraineté énergétique, avec des capacités de production à grande échelle.
- Les énergies liquides, fossiles et bas carbone, sont faciles à stocker et à transporter.
- Le renouvellement du parc automobile prendra du temps : l'utilisation des carburants liquides de moins en moins carbonés permet de réduire les émissions de GES dès maintenant.
- Les énergies liquides bas carbone permettront d'assurer une transition plus en douceur pour tous les citoyens, pendant les déploiements de nouvelles solutions énergétiques.
- Toute la chaîne pétrolière se transforme et s'inscrit dans la transition : nouveaux usages et valorisation du sous-sol (application de la loi Hulot jusque 2040 pour permettre les reconversions des opérateurs) ; évolution des infrastructures logistiques (pipelines ; stockages) ; 11000 stations-service déjà engagées dans la distribution multi-énergies (produits pétroliers ; biocarburants ; GNL ; recharge électrique ; hydrogène) ; transformation des raffineries : co-production de biocarburants, bioraffineries, production croissante de carburants d'aviation durables.
- Il fournit de nombreux produits pétroliers non énergétiques nécessaires à l'économie française (lubrifiants ; bitumes ; charges pour la pétrochimie), qui seraient sinon dépendants des imports.

Nos besoins pour pouvoir jouer pleinement notre rôle :

- Compétitivité du secteur des énergies liquides :

- C'est un secteur industriel très fortement exposé à la compétition internationale, avec un contexte français exigeant, en matière de normes, obligations, fiscalité...
- Le prix élevé de l'électricité en France et en Europe fragilise son industrie face à la concurrence internationale, d'où l'urgence de faciliter l'accès à une électricité bas carbone à un coût abordable.
- La fiscalité énergétique française doit soutenir et protéger les industries engagées dans la décarbonation, pendant toute la durée de la transition.

Neutralité sectorielle :

- Soutenir le raffinage et la production des énergies liquides au même titre que les autres secteurs industriels, en matière de fiscalité énergétique et d'éligibilité aux programmes de décarbonation, tel que défini par les règles européennes.

Neutralité technologique :

- Fixer les objectifs de réduction des émissions de CO2 puis laisser aux industriels le choix des solutions techniques permettant d'atteindre ces objectifs au meilleur coût.
- La transition requiert des solutions évolutives dans le temps : accompagner toutes les solutions, même pour des périodes de transition.
- Ne pas imposer des technologies : si les conditions de rentabilité sont établies, les investissements suivront. Contraindre davantage serait contreproductif.
- Un accès suffisant à la ressource biomasse est nécessaire pour atteindre les objectifs de production de biocarburants.

Assurer la compétitivité et la rentabilité de chaque secteur industriel est le prérequis indispensable pour déclencher les décisions d'investissement dans les projets de décarbonation. La fiscalité ne doit pas compromettre les investissements à réaliser.

Nous demandons une neutralité technico-économique vis-à-vis des solutions de décarbonation des sites de notre secteur.

Conclusion

Ufip EM et ses adhérents soutiennent l'ambition française et européenne de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Les objectifs pourront être atteints si la transition envisagée mobilise en parallèle toutes les voies technologiques, impliquant des solutions évolutives et successives.

En croissance régulière, les carburants liquides bas carbone feront partie du mix énergétique de 2050 et permettront d'assurer à tout moment la sécurité d'approvisionnement, quelle que soit la vitesse de la transition.

Préserver la compétitivité et la rentabilité du secteur, considérer toutes les solutions techniques, créer les conditions économiques permettant les transformations attendues : ce sont les prérequis pour déclencher les décisions des investissements attendus.

Les compétences et le savoir-faire des salariés du secteur pétrolier leur permettront de relever les défis de la décarbonation, en adaptant les actifs existants au meilleur coût, et en déployant de nouvelles solutions innovantes, plus longues à mettre en œuvre.

Le maintien du raffinage contribue à la souveraineté énergétique, en réduisant la dépendance aux imports de produits. Les énergies liquides assurent un rôle de passerelle indispensable pour la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables et bas carbone.

Dans cette course contre la montre qu'est la lutte contre le réchauffement climatique, Ufip Énergies et Mobilités réitère sa détermination à prendre une part active dans le développement et la mise en œuvre de solutions d'approvisionnement et de décarbonation des énergies. L'ensemble du secteur est déjà mobilisé pour ce qui est l'un des plus grands défis de ce XXI^{ème} siècle.